

Direction Plan Travaux

Fiche de poste

1 - IDENTIFICATION DU POSTE

- **Titre de la fonction** : Ingénieur des Services Techniques
- **Quotité de travail** : 100%
- **Horaires et jours travaillés** : horaire de jour – du lundi au vendredi
- **Service /secteur** : Direction Plan Travaux
- **Responsable hiérarchique** : Directeur Plan-Travaux

2 – PRESENTATION DU SERVICE

La Direction Plan Travaux / services techniques assure la gestion technique, l'exploitation et la maintenance de tous les bâtiments et installations techniques du Centre Hospitalier de PAU, site Hauterive.

3 – ACTIVITES PRINCIPALES

Sous la responsabilité du Directeur-adjoint, chargé de la Direction Plan-Travaux, l'ingénieur des Services Techniques assure une fonction managériale et technique. Il assure la gestion des projets dans sa zone de compétence de manière transversale si nécessaire.

Il a la responsabilité des différents secteurs d'activité qui ont chacun à leur tête des cadres de niveau ingénieur, technicien supérieur ou équivalent, avec une orientation transversale.

Il est le référent technique en termes de politique d'approvisionnement et d'achat pour ces secteurs.

Il participe à la définition, à l'élaboration du projet maintenance et du plan directeur avec l'ensemble des acteurs internes et externes de l'établissement.

A ce titre :

- En collaboration avec le Directeur Adjoint de la DPT et les différents responsables de secteurs, dans le cadre du projet d'établissement, il définit et met en œuvre la politique maintenance et le plan directeur des travaux de l'établissement,
- Il coordonne les activités dans le domaine des travaux et de la maintenance en fonction des objectifs arrêtés par la Direction
- Il oeuvre de manière transversale en gestion de projet avec les autres secteurs associés aux opérations institutionnelles (exemple, Biomédical, Système d'information, etc...^o
- Il encadre l'ensemble des services d'exploitation et de maintenance des bâtiments et des installations techniques du Centre Hospitalier de PAU
- Il audite et optimise les conditions de maintenance des bâtiments et installations techniques
- Il organise et participe à leur mise en conformité et à la mise en œuvre du Plan Directeur
- Il prépare l'assurance-qualité du secteur technique

Pour ces différentes activités, il assure les responsabilités suivantes, sur la base d'objectifs annuels et pluriannuels arrêtés avec le Directeur Adjoint de la DPT :

- mise en oeuvre d'une gestion pluriannuelle des projets d'entretien et de travaux : suivi de besoins, rédaction de CCTP, coordination, plannings, procédures, gestion base documentaire, contrôles réglementaires, support technique, formations.
- maîtrise d'œuvre pour les opérations réalisées par la DPT : études, plannings, rédaction des CCTP, consultations travaux TCE, suivi de réalisation, réception, parfait achèvement.
- maîtrise d'ouvrage pour les opérations avec maîtrise d'œuvre extérieure : rédaction des programmes, contrôle de la conformité des études et estimations, suivi d'opérations.
- gestion des contrats, marchés : rédaction, consultation, suivi exécution.
- réalisation du suivi financier des opérations et vérifie les situations et décomptes de travaux notamment par la mise en place et le suivi d'un tableau de bord qualitatif, économique et financier des projets.
- conception, mise en place, adaptation des organisations et des moyens humains, matériels et financiers en fonction de la mise en oeuvre des projets, de l'évolution des normes (qualité, hygiène, sécurité, etc.) en lien avec les responsables de secteur.
- conseil aux décideurs dans le choix (opportunités, délais) des projets d'investissement et d'exploitation.

- gestion des budgets exploitation et investissement de ses secteurs.
- gestion des risques, (exemple amiante),
- référent accessibilité
- gestion des plans et documents.
- veille réglementaire.

En coordination avec le Directeur-Adjoint DPT, l'ingénieur représente le maître d'ouvrage dans les opérations de travaux.

4 – LIAISONS FONCTIONNELLES

Liaisons internes

- En coordination avec les autres ingénieurs de l'établissement, notamment Biomédical, Système d'Information.
- De manière transversale, avec tous les secteurs hospitaliers associés aux différents projets ou opérations, ensemble des structures et personnels hospitaliers.
- Avec les autres Directions fonctionnelles et la Direction.
- En tant que de besoin, avec les instances de l'établissement (CTE, CHSCT, Commission gaz médicaux, CLIN, etc...).

Liaisons externes

- Correspondant des différents interlocuteurs institutionnels des secteurs d'activité placés sous sa responsabilité.
- Participation aux travaux thématiques dans le cadre du groupement hospitalier de territoire.
- Entreprises, fournisseurs, maîtres d'œuvre, intervenants techniques.

5 - COMPETENCES REQUISES

Niveaux requis :

- Diplôme d'Etat d'ingénieur Génie Civil ou généraliste.
- Expériences de gestion de projets complexes et de management d'équipes pluridisciplinaires souhaitées.

Connaissances approfondies :

- TCE
- Réglementation technique et sécurité
- Marchés publics (veille réglementaire et réglementation sanitaire)
- Gestion budgétaire et comptable

Savoir-faire requis :

- gestion de projets dans toutes leurs dimensions techniques, économiques, humaines et financières, qu'ils soient transversaux ou non ;
- capacité à fixer des objectifs et évaluer des résultats ;
- capacité à organiser et répartir le travail en équipe ;
- savoir animer, mobiliser et entraîner une équipe ;
- être en mesure de présenter et d'argumenter un dossier auprès d'un groupe de professionnels ;
- capacité à évaluer, analyser les risques en hygiène et sécurité ;
- savoir ajuster le plan annuel d'action aux contraintes internes et externes ainsi qu'aux évolutions et aux choix stratégiques ;
- concevoir des indicateurs de fonctionnement et définir des actions correctives ;
- maîtrise des outils informatiques ;

Aptitudes : habilitation électrique, port des EPI.

Aptitudes comportementales

- Esprit d'équipe et sens du travail en commun, capacité à fédérer.
- Rigueur, méthode et capacité à gérer des sollicitations multiples.
- Curiosité intellectuelle et ouverture aux évolutions techniques et organisationnelles.
- Négociation avec les différents interlocuteurs internes et externes.
- Capacité à rendre compte et à communiquer.

6 - MOYENS

Grade:

Agent en mutation :

- Ingénieur hospitalier, grille FPH avec primes et indemnités, niveau indiciaire équivalent à la situation dans l'établissement d'origine.

Agent contractuel

- Ingénieur hospitalier, niveau de rémunération en fonction de l'expérience professionnelle, contrat à durée indéterminée avec 3 mois d'essai.

**7 – EVOLUTION DE LA
FONCTION**

<p>Les facteurs clés à moyen terme</p>	<p>Conséquences majeures sur l'évolution des activités et des compétences</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la technicité des interventions techniques (spécialisation accrue). 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître son niveau de compétences dans tous les domaines d'intervention (bâtiment, équipements et installations techniques, matériels mécaniques)
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte de plus en plus importante des problèmes d'hygiène et de sécurité (installations, bâtiments, équipements...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Veille technologique et réglementaire.
<ul style="list-style-type: none"> • Impératifs financiers plus importants • Développement de l'externalisation des interventions les plus spécialisées • Partenariat avec d'autres structures de soins et développement des politiques de réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des compétences, en management, en gestion financière, en contrôle de gestion.